



DOSSIER



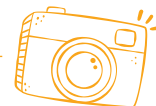
Nathalie, engagée depuis 4 ans
à la Croix-Rouge
p. 18

« **Budget 2021 :
de gros projets
sur les rails** »
p. 6



À vélo
avec l'Agglo !
p. 14

Tous acteurs de la biodiversité



02



La sécurité à vélo expliquée aux enfants

Les petits Sinagots sont nombreux à venir à l'école à vélo ! En début d'année, Denys Morée, conseiller municipal en charge des sécurités, et Yvan Fertil, en charge de la voirie, ont rendu visite aux CM1-CM2 des écoles sinagotes pour un petit quiz sur la sécurité à vélo, suivi d'un point sur les équipements de sécurité des vélos des enfants : freins, lumières, sonnettes.



Collaboration avec la gendarmerie

Le nouveau commandant de brigade de Theix-Noyalo, Jean-Baptiste Pecceu, s'est présenté en mairie afin de faire le point sur le travail conjoint de la gendarmerie avec la Police Municipale et les élus sur le secteur de Séné.



À Grain de Sel, des concerts retransmis en direct

Parce qu'il n'était pas question de rester inactifs malgré les restrictions sanitaires, l'équipe de la salle de spectacle de Grain de Sel, en lien avec les artistes, a maintenu deux concerts de sa programmation et les a retransmis gratuitement en direct, pour le plaisir de plus de 600 téléspectateurs.



Boède sous la neige

Jeudi 11 février, les CM2 de l'école Dolto ont observé leur Aire Marine Éducative sur l'île de Boède sous un tout nouveau jour ! La vue de la plage recouverte de neige fut une belle récompense, après que le « blizzard » se soit invité lors de la traversée de la vasière. Des souvenirs qui resteront gravés !



SOMMAIRE

04 ENFANCE/JEUNESSE

- Des aménagements de sécurité dans les écoles
- La correspondance épistolaire remise au goût du jour !

05 ESPACES NATURELS

- Oiseaux de la campagne : une autre richesse de la nature sinagote !
- La Réserve naturelle en jus !

06 BUDGET

- 2021 : de gros projets sur les rails

07 MAISON DES HABITANTS

- Des citoyens imaginent le futur centre social

08 AMÉNAGEMENTS

- Déploiement de la fibre : état des lieux
- Une nouvelle liaison douce entre Limur et la route de Nantes
- Les travaux menés au pont d'Argent

09 DOSSIER TOUS ACTEURS DE LA BIODIVERSITÉ !

13 COURRIER DES LECTEURS ÉTAT CIVIL

14 AGGLOMÉRATION

- À quoi ressemble le budget 2021 de notre agglomération ?
- L'aglo à vélo !

15 VIE ÉCONOMIQUE

- Les élus à la rencontre des acteurs économiques sinagots
- Nouveaux commerces et services

16 CULTURE, SPORT & VIE DES ASSOS

- Le Derf : les travaux enfin lancés
- La Ville rencontre toutes les associations
- Collecte solidaire de papier : 25 ans de bénévolat sinagot
- Amis du Sinagot : aidez à financer l'entretien du Mab er Guip

18 PORTRAIT DE SINAGOTS

- Nathalie, engagée depuis 4 ans à la Croix-Rouge

19 OPINIONS

Directrice de la publication : Sylvie Sculo - Service communication : Adeline Le Masson - **Comité de Rédaction** ont collaboré à ce numéro : M. Hocquart, I. Royer, A. Guillard, Régis Facchinetti, N. Richard, N. Geffroy, O. Broussole, T. Méheust, V. Jeudy, Y. Pothier, Office public de la Langue bretonne (traduction en langue bretonne) - **Crédits photos** : Mairie de Séné, Pierre Converset, l'Atelier Coopératif Citoyen, CCFD, Amis du Sinagot, Croix Rouge, DEAR - **Conception et impression** : izatis.com - Trimestriel - Tirage : 5 800 exemplaires sur papier issu de la filière certifiée dans la gestion durable de la forêt - **Distribution** : commune de Séné www.sene.bzh - contact@sene.bzh - 02 97 66 90 62.

AUPRÈS
DES ASSOCIATIONS SINAGOTES

Tenir ensemble, garder le lien, dialoguer. Depuis le début de cette crise, notre priorité est de conserver le contact avec tous. Les associations nous y aident et en ont à leur tour besoin. Nous savons à quel point elles sont touchées par la situation actuelle. Quel que soit leur domaine, sport, culture, patrimoine, action sociale ou environnementale, toutes ont eu à subir et subissent encore les effets de la crise sanitaire. Nous souhaitons faire avec chacune d'entre elles le point sur leur situation. Vos élus, secteur par secteur, iront donc à leur rencontre durant le printemps, pour les aider à se remettre à flots dès que des vents meilleurs souffleront. Nous aurons alors le plus grand besoin de retrouver l'énergie que nous donne l'échange, l'investissement personnel et collectif. Soignons les pépites que sont nos associations. Préparons l'été !



Sylvie Sculo, Maire
et l'équipe municipale

ASAMBL
GET KEVREDIGEZHIOÙ SINE

Derc'hel penn a-gevret, mirout liammoù, kendiviziñ. Derc'hel d'an darempred get an holl eo an dra bennañ hon eus d'ober a-c'houde penn-kentañ an enkadenn. Sikouret omp bet get ar c'hevredigezhioù hag afer o deus ag hor skoazell d'o zro. Ni a oui pegen kalet int skoet get ar blegenn a vremañ. Kalz a vern o zachenn labour, sport, sevenadur, glad, obererezh sokial pe endro, razh o deus bet da c'houzañv hag a c'houzañv c'hoazh efedoù an enkadenn yec'hedel. Ni hon eus c'hoant d'ober stad an traoù get pep unan anezhe. En nevezamzer e tay hon dilennidi d'o diarbenn, a dachad da dachad, evit o sikour da adsevel o c'hein kentizh evel ma vo avel a-du arre. Neuze hor bo d'ober bras ag adkavout begon, evel pa vez eskemmoù hag engouestl personel hag a-stroll. Kemeromp preder doc'h ar perlezennoù a zo ag hor c'hevredigezhioù. Deomp da brientiñ an hañv !

Sylvie Sculo, Maerez
ha pare an ti-kêr

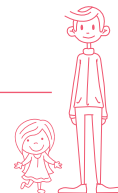


03

UNE COMMUNE

GOLFE DU
MORBIHAN
VANNES AGGLOMERATION





04



DES AMÉNAGEMENTS DE SÉCURITÉ DANS LES ÉCOLES

Suite à de nouvelles mesures prises par le Gouvernement pour renforcer la sécurité autour et dans les écoles, à Séné, plusieurs aménagements de sécurité ont vu le jour ces dernières années dans les trois écoles publiques.

Les établissements scolaires ont pu bénéficier d'un appel à projet lancé par l'État au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (FIPDR). Les crédits ont permis la réalisation de travaux de sécurisation, en accord avec le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) de chaque établissement. Les investissements concernaient la sécurisation des accès et la sécurisation intérieure des bâtiments.

Ainsi, depuis 2017, les trois écoles publiques ont bénéficié chacune d'un contrôle d'accès par visiophone et autres améliorations complémentaires en matière de sécurité :

- **École élémentaire Françoise Dolto** : renforcement des sécurités à l'entrée avec un nouveau bardage et un portillon.
- **Groupe scolaire Albert Guyomard** : pose d'une gâche électrique au portillon principal et de films opaques sur les fenêtres des classes maternelles donnant sur l'impasse Pierre Loti.

Le montant total de ces travaux s'est élevé à 17 906,46 € HT, avec une prise en charge au titre du FIPDR de l'ordre de 50 % (soit 8 953,23 €).



Installation d'alarmes silencieuses

Il est également prévu d'installer des alarmes silencieuses (avec signaux lumineux) dans les locaux scolaires et périscolaires des trois écoles publiques. À ce titre, la commune a sollicité à nouveau 50 % de participation de l'État, au titre du FIPDR 2021, soit 9 348 € (montant total des travaux : 18 697,74 € HT). Ces dépenses ont été inscrites au budget 2021.



LA CORRESPONDANCE ÉPISTOLAIRE REMISE AU GOÛT DU JOUR !



Le confinement n'empêche pas les petits Sinagots de créer des liens et de communiquer. Le Conseil Municipal des Enfants et les résidents de Penhoët partagent régulièrement des moments et des activités. Avec la crise sanitaire ils ont dû s'adapter : depuis le mois de novembre, jeunes et moins jeunes correspondent par courrier (mail ou papier).

Ils se sont tout d'abord découverts grâce à des portraits chinois, avant les « vrais » portraits avec photo. La fin de l'année a laissé place à davantage d'informations personnelles, sur les passions, les caractères, les souvenirs de Noël, les projets de vacances... En début d'année, ce furent évidemment les vœux, les projets 2021 mais aussi la recette de leur plat préféré. Tous n'attendent qu'une chose : pouvoir se voir « en vrai » !





OISEAUX DE LA CAMPAGNE : UNE AUTRE RICHESSE DE LA NATURE SINAGOTE !



Séné et sa Réserve Naturelle sont réputées pour la présence d'oiseaux d'eau. Mais la conservation des milieux naturels profite à d'autres espèces, et notamment à la famille des passereaux.



© Pierre Converset

Le groupe très diversifié des passereaux est présent dans tous les milieux naturels, et dans le monde entier à l'exception de l'Antarctique. Il comprend plus de la moitié des espèces d'oiseaux sur la planète. Cela représente une riche biodiversité qu'il est nécessaire de connaître et protéger. Généralement de petite taille, les passereaux sont communément qualifiés d'oiseaux chanteurs. Ils possèdent en effet un organe perfectionné qui leur permet d'émettre des vocalises complexes. Une autre de leurs caractéristiques est de posséder quatre doigts : trois dirigés vers l'avant et le dernier vers l'arrière. Ceux-ci leur permettent, avec des muscles de la jambe « verrouillables », de se percher facilement.

Observation des Tarriers pâtres et Rossignols

Au printemps dernier, la crise sanitaire a conduit à la fermeture de la Réserve Naturelle au public et à l'arrêt des animations. Cela a permis aux équipes de réaliser davantage de travail sur le

terrain. C'est ainsi qu'un suivi des Tarriers pâtres nicheurs a pu être mené.

Le **Tarrier pâtre** est un petit oiseau des friches, des landes et du bocage. Souvent perché au sommet d'un buisson ou sur un poteau de clôture, le mâle est facilement reconnaissable, avec sa calotte noire, sa poitrine orangée et son collier blanc sur les côtés du cou. Nichant dans les buissons bas, le Tarrier pâtre trouve sa nourriture dans les prairies présentant une diversité de plantes, où sont présents les petits insectes constituant son alimentation. Il chasse à vue, c'est pourquoi il est souvent perché pour repérer ses proies dans l'herbe.

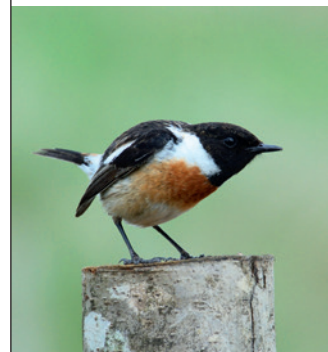
Comme il est facile à repérer, nous pouvons avoir l'impression qu'il est très commun. Il est pourtant « quasi menacé » sur la liste rouge des oiseaux de France, principalement en raison de l'artificialisation des paysages agricoles et de la raréfaction des insectes. À Séné, le suivi du Tarrier pâtre nicheur s'est fait

en localisant les mâles chanteurs sur une carte. Le résultat correspond bien à des habitats naturels ouverts, prairies ou friches, avec des haies ou buissons bas : la préservation de ces paysages, qui font l'identité de notre territoire et pour laquelle cet oiseau est un très bon indicateur, passe principalement par le maintien d'une agriculture respectueuse et durable (voir notre dossier sur la biodiversité).

Les différentes espèces de passereaux sont très liées à des hauteurs et des densités de végétation spécifiques. Ainsi, si le Tarrier pâtre aime les habitats ouverts, le **Rossignol philomèle** préfère des habitats plus fermés, notamment les « fourrés préforestiers » denses et assez hauts. Ce migrateur¹ réputé pour son chant puissant et mélodieux se laisse difficilement apercevoir, tellement il demeure caché dans la végétation. C'est seulement à l'occasion de parades nuptiales exubérantes que le mâle est susceptible de sortir du couvert végétal. Sur Séné, on compte 10 à 15 couples nicheurs de Rossignols. Il s'agit là d'une densité importante et d'une situation particulière. En effet, bien qu'il niche en Loire-Atlantique et dans le sud de l'Ille-et-Vilaine, Séné semble constituer, depuis les années 2000, la limite ouest de sa répartition en Bretagne, ainsi que le principal îlot de population de cette espèce dans le Morbihan.

¹ Il hiverne en Afrique subsaharienne puis revient fidèlement sur son lieu de reproduction.

05



LA RÉSERVE NATURELLE EN JUS !



En octobre 2020, un groupe de l'Atelier Coopératif Citoyen de Vannes est venu ramasser les pommes du verger de la Réserve. 19 variétés différentes, qui jusque-là fructifiaient incognito. Elles ont été pressées à la Cidrerie du golfe à Arradon, dans le cadre d'un partenariat.

L'opération a permis de produire 640 bouteilles au profit du Café de l'Atelier, café associatif et lieu de solidarité situé 29 rue de la Fontaine à Vannes. Le café étant fermé en raison de la crise sanitaire, la Ville de Séné, entre autres, lui a acheté 180 bouteilles pour agrémenter les colis de fin d'année des agents municipaux.

Pour les membres du Café de l'Atelier, parfois des personnes isolées, participer à une telle opération est très bénéfique : sortir de chez soi, découvrir, faire ensemble dans la convivialité.





2021 : DE GROS PROJETS SUR LES RAILS

Les orientations budgétaires 2021 posent concrètement les bases des projets proposés à la population lors des élections de mars 2020. Les objectifs de l'équipe municipale en matière de participation citoyenne, de solidarités et de mouvements vers la transition écologique doivent désormais se concrétiser, parce qu'ils constituent une réponse aux crises économiques, sociales et démocratiques.

L'impact de la crise sanitaire sur le budget communal 2020



La pandémie a entraîné un arrêt puis un ralentissement des activités sociales, culturelles et économiques. Les priorités politiques, budgétaires, sanitaires et sociales ont toutes été bousculées. Certainement faut-il s'attendre à des conséquences sociales et financières de cette crise durant les prochaines années.

BUDGET COVID-19 EN 2020



Les conséquences de la crise sanitaire sur le budget 2020 se sont surtout faites sentir lors du premier confinement :

- **Dépenses supplémentaires** : masques, blouses et autres matériels liés au protocole sanitaire, nettoyage renforcé dans tous les locaux, produits d'hygiène. **47 343 €**
- **Dépenses non réalisées** : nourriture, fournitures, eau et électricité, suite aux fermetures de l'accueil de loisirs, de la restauration scolaire, de l'accueil périscolaire, du centre culturel Grain de Sel et de l'école de musique. **115 782 €**
- **Recettes non perçues** : fermeture de services communaux payants (accueil de loisirs, restauration scolaire, accueil périscolaire, salle de spectacle, école de musique, Réserve Naturelle), absence de redevances mouillages, exonération des entreprises au titre de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) et de la redevance sur l'occupation du domaine public, exonération de loyers commerciaux. **188 470 €**

➔ Avec la subvention de l'État pour l'achat de masques pour le personnel communal (10 600 €), les pertes financières communales liées à la crise sanitaire s'élèvent à environ 110 000 €.



À travers le budget 2021, l'équipe municipale concrétise son projet de mandat :

➔ Accentuer la participation citoyenne

- Recrutement d'un agent en charge de la mobilisation citoyenne à la Maison des Habitants ;
- Mise en place d'un budget participatif, dans le cadre d'un appel à projet pour des actions à l'initiative des habitants ;
- Nouveaux dispositifs de participation citoyenne (diffusion des conseils municipaux en direct) et réflexion sur de nouveaux outils pour renforcer le lien avec la population.

➔ Renforcer les actions de lutte contre le dérèglement climatique et pour protéger la biodiversité

- Lancement de l'Atlas de la Biodiversité Communale (voir notre dossier) ;
- Augmentation de la part du bio à la restauration scolaire (respect de la loi Egalim) ;
- Travail avec l'agglomération et le Parc naturel régional pour la gestion du trait de côte et le Plan d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI) ;
- Lancement d'un schéma directeur des eaux pluviales ;
- Candidature pour une 3^e Fleur (concours des Villes fleuries).

➔ Maintien du lien social et actions en faveur de la solidarité

- Accompagnement social renforcé des familles et des personnes isolées ;
- Concertation avec l'ensemble des associations pour finaliser le cadre solidaire des attributions de subventions, en réponse aux difficultés liées à la crise sanitaire (voir p. 16) ;
- Réflexion sur les actions culturelles pouvant être déployées malgré la pandémie ;
- Mise en place de nouveaux outils d'accompagnement de la parentalité.

Les grands principes de la gestion budgétaire communale en 2021

- Maîtrise des dépenses de fonctionnement ;
- Maîtrise de la dette de la collectivité sur la durée du mandat ;
- Maintien d'un niveau d'investissement et d'entretien des biens communaux au service de la population ;
- Maintien des taux d'imposition actuels.

Le budget principal 2021 s'équilibre à **9 223 698 € en fonctionnement**.

Côté investissement, la municipalité a présenté dans son Plan Pluriannuel d'Investissement une projection de dépenses d'environ 16 millions d'euros sur la totalité du mandat. Au titre de l'exercice 2021, elles sont de **3 912 746 €** et se répartissent principalement sur trois domaines :

Aménagements : 1 373 000 €	Équipements : 1 774 100 €	Études : 102 400 €
• Poursuite de l'aménagement de Cœur de Poulfanc (463 000 €) • Finalisation des rues de Cariel et des Hirondelles (470 000 €) • Lancement du réaménagement des Places Coffornic et de l'Hôtel de Ville (210 000 €) • Des projets de voirie prenant en compte le plan vélo (230 000 €)	• Rénovation du complexe sportif Le Derf (1 051 000 €) • Construction de la Maison des Habitants (460 000 €) • Rénovation de l'éclairage public (70 000 €) • Isolation thermique des écoles (130 000 €) • Création d'un 4^e sentier patrimonial (3 100 €) • Projet de parcours sportif (60 000 €)	• Poursuite des études pour l'extension du cimetière (20 000 €) • Schéma directeur des eaux pluviales (35 000 €) • Lancement de la révision du Plan Local d'Urbanisme (47 400 €)



DES CITOYENS IMAGINENT LE FUTUR CENTRE SOCIAL

La démarche de participation citoyenne se poursuit autour de la future Maison des Habitants. Après des échanges sur l'agencement intérieur des espaces, les discussions ont porté ces dernières semaines sur les matériaux de construction utilisés, l'efficacité énergétique ou encore l'accessibilité.



Vue du hall. Au rez-de-chaussée comme à l'étage, des cloisons mobiles permettront d'adapter les espaces en fonction des besoins.

Des plans...

En décembre 2020, la Ville et le cabinet DEAR (Désir d'espaces architectes rennais) ont expérimenté une nouvelle forme de réunion participative, compatible avec la situation sanitaire. Les habitants du groupe de travail ont ainsi été conviés à une visioconférence dans laquelle ils pouvaient se répartir virtuellement en petits groupes thématiques. Lors de cet atelier, ils étaient invités à découvrir et commenter les plans proposés pour l'agencement intérieur. À partir de leurs retours et de ceux des élus et des agents qui occuperont le futur bâtiment, DEAR a effectué divers ajustements (emplacement de la banque d'accueil, disposition des bureaux et salles d'activité, accès, etc.).



... à la réalité

Une fois la distribution des différents espaces arrêtée, c'est sur site que tous se sont retrouvés mi-février, par groupes de 6. Les architectes ont aidé élus, agents et habitants à se rendre compte de l'emprise au sol du bâtiment imaginé ensemble. Les discussions ont ensuite porté sur les matériaux de construction biosourcés, l'efficacité énergétique, ou encore l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. La réunion s'est terminée par la projection du projet en 3D.

Le projet définitif est une bonne synthèse entre usages et fonctionnalités attendus, objectifs environnementaux, sécurité et choix esthétiques, le tout dans le respect de l'enveloppe financière prévue.



Un objectif de faible consommation énergétique

La municipalité l'avait inscrit dès le départ dans ses objectifs : un centre social avec une faible empreinte carbone. Ce résultat dépend des matériaux utilisés, de l'isolation ou encore du système de chauffage choisi. Le futur bâtiment intégrera donc les éléments suivants :

- Une **ossature bois** (en pin douglas naturel), un plancher intermédiaire bois et un bardage extérieur bois (châtaigner) ;
- Une **pompe à chaleur air-eau**. Si l'investissement est au départ plus important que pour d'autres solutions de chauffage, ce



système a le gros avantage d'utiliser une énergie renouvelable et de faire l'économie d'un abonnement (contrairement à une chaudière gaz par exemple) ;

- Des **panneaux solaires** sur le toit pour de l'autoconsommation ;
- Un **éclairage peu gourmand en électricité** (LED exclusivement, détecteurs de présence, réglages de luminosité) et une structure bénéficiant au maximum de l'éclairage naturel (puits de lumière) ;
- Une **isolation en laine de chanvre** et des **peintures végétales**.



DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE : ÉTAT DES LIEUX

Le Très Haut Débit (THD)¹ fourni par la fibre est un point incontournable du développement des territoires : apportant un confort dans l'usage des services numériques, il est surtout devenu indispensable pour les activités économiques et encore plus avec la crise sanitaire actuelle : télétravail, visioconférences, cours en ligne, téléconsultation, e-commerce... L'absence d'accès au THD est devenue pénalisante pour beaucoup.

Le plan « France Très Haut Débit » avait pour objectif ambitieux la couverture nationale en très haut débit pour 2022. Dans les faits, il faudra sans doute attendre 2030 pour y parvenir. Sur Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, la charge du déploiement a été répartie entre deux opérateurs : d'un côté, Orange s'est engagé auprès de l'État à construire des infrastructures sur ses fonds propres pour les ouvrir ensuite aux différents Fournisseurs d'Accès Internet (FAI) en cofinancement ; de l'autre, l'agglomération s'est appuyée sur l'entreprise Altitude Infrastructure et sur son réseau REV@ pour un développement rapide du THD vers les zones d'activité économique et les grandes administrations du territoire vannetais.

Où en est le déploiement de la fibre par Orange ?

Le réseau fibre sinagot prend forme en plusieurs étapes :

- ❶ L'installation de 17 armoires optiques sur la commune (à ce jour, elles sont toutes posées) ;
- ❷ L'acheminement de la fibre dans toutes les rues depuis ces armoires, par voie aérienne ou souterraine ;
- ❸ La pose de points de branchement à proximité des habitations.

➡ Le local ou logement devient alors éligible à la commercialisation d'abonnements fibre, chez Orange ou un autre fournisseur d'accès internet. Le raccordement est réalisé une fois l'abonnement souscrit.

En janvier 2021, 62 % des 6061 logements sinagots étaient déjà éligibles. Le déploiement sous-terrain se poursuit rapidement. 1 514 foyers sont quant à eux concernés par un déploiement aérien, plus long à effectuer (étude de charge des poteaux, accords Enedis, isolation nécessaire, possibilité d'enfouissement, etc.). 557 foyers supplémentaires seront éligibles avant l'été. Fin d'année, la quasi-totalité des foyers sinagots sera raccordable. Orange s'est fixé comme objectif fin 2022 pour le déploiement total.

+ d'infos :

<https://www.sene.bzh/tres-haut-debit/>

¹ L'accès à Internet est considéré à « très haut débit » dès que le débit est supérieur à 30 Mégabits par seconde.

UNE NOUVELLE LIAISON DOUCE ENTRE LIMUR ET LA ROUTE DE NANTES

Un passage longeant le récent programme immobilier Horizon Zen relie désormais la route de Nantes au quartier de Limur, via l'allée des Fauvettes. Un aménagement des espaces verts a été réalisé afin de rendre cette liaison douce agréable aux habitants.

L'idée était de créer un couloir vert, parenthèse végétale et fleurie entre les deux quartiers. Ainsi, un bardage bois complète et habille la clôture en béton existante, afin de conserver l'intimité des pavillons côté est. Il est agrémenté d'une palissade en châtaignier pour accueillir des plantes grimpantes. Une haie d'arbustes et de vivaces borde de chaque côté l'allée réalisée en sablé et ponctuée de luminaires à faible consommation d'énergie.

LES TRAVAUX MENÉS AU PONT D'ARGENT

Les services de la Ville ont constaté que les écoulements dans le fossé du pont d'Argent érodaient peu à peu les fondations de la route de Kernipitur. Afin d'éviter un éboulement de la structure de la voie, le fossé a donc été déplacé et un merlon de terre est venu stabiliser l'accotement. Ces travaux ont été l'occasion de tracer un fossé plus long, en méandres, plus favorable à la biodiversité.





TOUS ACTEURS DE LA BIODIVERSITÉ !



— Anne GUILLARD,
adjointe en charge des espaces
maritimes et espaces naturels



« La biodiversité est partout autour de nous : dans nos jardins, dans les espaces boisés, les prairies, les champs cultivés, les bords de route, les mares et vasières, les plages et estrans. Elle est essentielle à notre environnement : une espèce disparaît et c'est tout un écosystème qui est bousculé !

Délimiter des zones protégées ne suffit pas. Préserver la biodiversité, c'est construire un cadre de vie pérenne, œuvrer contre le dérèglement climatique, agir sur notre santé. À Séné, la biodiversité est un thème transversal qui s'invite régulièrement dans les décisions politiques et la manière dont travaillent les services.

C'est pourquoi nous avons souhaité nous engager dans la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale. Réalisé avec l'aide des habitants qui le souhaiteront, il sera pour tous un formidable outil de sensibilisation à la biodiversité et à la démarche scientifique, mais guidera aussi les choix de la commune en matière d'aménagement et d'urbanisme.

Ensemble, chaussons nos bottes et partons à la découverte de ce monde vivant qui nous entoure. Rendez-vous dès le mois de septembre ! ».

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ, MODE D'EMPLOI



Si la commune de Séné bénéficie déjà d'un solide inventaire réalisé en grande partie par l'équipe de la Réserve Naturelle, elle a souhaité s'engager dans la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale. Cet ABC n'est pas seulement une cartographie exhaustive des espèces à un instant T. Mis à jour régulièrement, il sera un repère de l'évolution de notre écosystème. Il a surtout pour ambition de devenir un bel outil de sensibilisation à la biodiversité et à la démarche scientifique, d'aider chacun d'entre nous dans sa relation à son environnement proche et de guider les choix futurs de la commune en matière d'aménagement et d'urbanisme. Vous vous sentez une âme d'explorateur, vous aimez les petites bestioles, les fleurs sauvages ? Voilà une belle occasion d'en profiter et d'en apprendre un peu plus sur notre environnement commun !

En route pour trois ans de travail collectif

Séné fait partie des 15 communes réunies par le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan ayant répondu conjointement à l'appel à manifestation d'intérêt de l'Office Français de la Biodiversité, pour la réalisation de leur ABC. Le dossier retenu, place à la mise en œuvre de ce grand chantier de découverte ! Il va s'articuler sur trois années :

- En 2021, comme chaque commune Séné réunira toutes les données dont elle dispose : celles de la Réserve Naturelle, de Bretagne Vivante et d'autres associations naturalistes. Il sera ainsi possible d'identifier les espaces restant à explorer (il y en a !) et les espèces peu connues.
- À la rentrée de septembre 2021 et jusqu'en 2023, la commune mènera un inventaire participatif (voir l'encart "À vos loupes, à vos jumelles !").
- L'Atlas de la Biodiversité Communale, œuvre collective, sera livré fin 2023.

Un ABC, ça sert à quoi ?

→ Un outil pédagogique et de sensibilisation

La démarche de l'inventaire participatif est propre à chaque commune, en fonction des données déjà existantes, des acteurs impliqués sur le territoire et des besoins d'observation repérés. Une fois cette méthode d'inventaire établie, il s'agit d'impliquer au maximum les habitants, enfants comme adultes, novices et amateurs, autour d'ateliers pratiques, de sessions d'observation, d'expériences, de recherches...

L'idée, c'est à la fois s'initier à ce qu'est une démarche scientifique et, au passage, apprendre et intégrer de bonnes pratiques et de bons réflexes qui sont à la portée de tous.

→ Un outil de référence pour l'aménagement et l'urbanisme

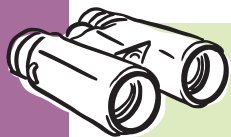
- il servira dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme¹
- il sera consulté dans chacune des décisions d'urbanisme et d'aménagement
- il sera une aide précieuse pour le travail du service communal des Espaces Verts

D'une richesse infinie, cet Atlas ne sera pas un point final à l'observation de la biodiversité. Il sera entretenu, mis à jour, et doit permettre, au fil des années, de comprendre l'évolution de notre environnement immédiat, la fragilité qui entoure certaines espèces, les menaces qui pèsent sur notre écosystème, ou au contraire les succès que nous rencontrerons du fait de nos pratiques vertueuses.



¹Le Plan Local d'Urbanisme,
tout comme le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de l'agglomération dans lequel il doit s'intégrer, prend en compte de plus en plus de données sur la biodiversité locale : équilibre entre le développement des activités humaines et la protection des espaces naturels, mention des continuités écologiques terrestres et aquatiques (trames vertes et bleues), des zones naturelles protégées, des zones humides, des bois et arbres classés, des haies protégées...





À VOS LOUPES, À VOS JUMELLES !

Dès le mois de septembre 2021, nous lancerons un appel à tous les acteurs de la biodiversité à Séné. Mais au fait, qui sont-ils ?

→ **Chacun d'entre nous !** Des associations expertes, mais aussi tous les Sinagots qui ont envie de découvrir leur environnement, ceux qui se sentent une âme d'explorateur, qui aiment observer, s'écarter des sentiers battus, se passionnent pour les petites bestioles ou encore les plantes comestibles.

Deux années ne seront pas de trop pour affiner les recherches et les mettre en commun. Nous vivrons ces deux années au rythme des saisons : au printemps, les fleurs sauvages et une nichée de mésanges ; l'été, les insectes ; à l'automne, la migration des oiseaux ; l'hiver enfin, les oiseaux hivernants et le bal des crapauds !



COMMENT LA VILLE ŒUVRE-T-ELLE DÉJÀ POUR LA BIODIVERSITÉ ?

La diversité des espaces naturels sinagots permet une biodiversité d'une grande richesse : pour la préserver, plusieurs outils sont à disposition de la collectivité, qu'ils soient règlementaires ou liés aux modes de gestion et d'entretien de ces espaces.

→ De nombreux sites protégés

En raison de la grande richesse de son patrimoine naturel, le territoire sinagot comporte de nombreux sites protégés :

- Séné, et plus largement le Golfe du Morbihan, sont concernés par **deux zones du réseau européen Natura 2000**, pour la protection des oiseaux, des habitats et des espèces
+ **d'infos sur :** <https://parc-golfe-morbihan.bzh/natura-2000-golfe-du-morbihan/> ;
- **une réserve naturelle** couvrant le quart du territoire communal ;
- **deux sites fléchés Espaces naturels sensibles** par le Département (presqu'île de la Villeneuve, île de Boëde) ;
- **des terrains appartenant au Conservatoire du Littoral** (160 hectares situés dans la Réserve Naturelle et autour de l'anse de Mancel) ;
- **les prairies à orchidées de l'hippodrome de Cano**, comportant plusieurs espèces animales et végétales protégées ;
- **le marais de Lann Guermat**, visible depuis le Pont Lisse (bourg) et qui abrite de nombreux oiseaux d'eau.

→ Outils et méthodes de préservation de la biodiversité

En complément des zones protégées, la Ville met en place des actions de sensibilisation à l'environnement et active plusieurs leviers pour préserver la biodiversité locale, parmi lesquels :

- les **documents d'urbanisme** pointent les milieux à protéger et préconisent des actions à mettre en œuvre afin de préserver un équilibre entre le développement des activités humaines et la protection des espaces naturels ;

- La **gestion différenciée** des espaces naturels, adaptée aux milieux et aux usages (*voir notre focus*) ;
- La **démarche zéro phyto**, pour l'entretien sans pesticides de la voirie et des espaces verts.
- Le **label Ville étoilée**, qui récompense une collectivité pour ses efforts en matière de réduction de la pollution lumineuse. En plus de réduire les dépenses liées à l'éclairage public, cette démarche contribue à protéger les espèces vivant la nuit et ayant besoin de l'obscurité. Dans le PLU, ces corridors écologiques caractérisés par une certaine obscurité et empruntés par les espèces nocturnes sont appelés trames noires.
- Le **label Ville fleurie**, décerné aux communes qui aménagent durablement les paysages, font entrer la nature dans la Ville et mettent en valeur leur patrimoine.

FAUCHAGES, TONTES, ÉLAGAGES : LES MÉTHODES ONT CHANGÉ



Des années d'expérience et d'observation ont démontré qu'un traitement identique de tous les espaces verts d'un territoire altérerait grandement la biodiversité et donc l'intérêt et les services rendus par ces milieux. C'est pourquoi les services municipaux pratiquent depuis plusieurs années une « gestion différenciée des espaces ».

Cette expression désigne une gestion adaptée des espaces naturels selon leur type, leur emplacement, leur utilisation. A-t-on besoin d'une pelouse, d'une prairie, d'un champ ? Pourquoi mettre une haie ici ? Laisser là ces arbres morts ? Quelques exemples concrets du travail du service communal des Espaces Verts nous apportent des éléments de réponse.

« Nous pratiquons désormais le **fauchage tardif**, qui consiste à laisser pousser la végétation pendant la période estivale et à n'intervenir qu'au début de l'automne. Cela laisse le temps aux plantes

et à la petite faune d'accomplir leur cycle naturel. Le fauchage a lieu lorsque les plantes ont fleuri et fructifié et que, de leur côté, les oiseaux, insectes, petits mammifères... ont eu le temps de se reproduire. Les agriculteurs sinagots y participent en fauchant 36 des 59 hectares à entretenir sur la commune. C'est idéal et vertueux puisqu'ils libèrent la prairie des déchets de coupe pour les donner en fourrage à leurs animaux.

Pour les **espaces verts à tondre**, la commune organisait auparavant 14 tontes par an. Elle n'en fait désormais plus que 8 et à une hauteur de coupe plus élevée. Cela permet de rendre le gazon plus beau l'été, il « grille » moins vite et surtout il peut abriter la faune locale. Ces différents modes de gestion concourent aussi à la diversité des paysages sur le territoire.

Quant aux **arbres**, nous les élaguons seulement si cela est nécessaire. Il est bien d'espacer les coupes de 7 ans. Si on le fait plus souvent, on affaiblit l'arbre, dont la sève se trouve en partie dans les extrémités des branches (et l'autre partie dans les racines). »

Olivier Broussole,
responsable du service Espaces Verts



Le principe de base

pour une gestion raisonnée :

« **Intervenir autant que nécessaire, mais aussi peu que possible** »

Les bords de route aussi

Les bas-côtés sont également des espaces verts à appréhender de manière différenciée.

Ils sont un refuge de biodiversité (plantes, oiseaux, insectes...), une zone refuge pour les animaux, un couloir de vie.

- Les **accotements** font l'objet de coupes de sécurité pour dégager les abords de la chaussée ;
- Le **fossé**, lui, est traité dans un deuxième temps, fauché pour conserver sa capacité de drainage des eaux pluviales.
- Le **talus** est le dernier concerné par une intervention, simplement pour empêcher certains arbres et arbustes de s'installer. Car sa végétation a l'avantage de maintenir la structure du talus et d'assurer une bonne infiltration de l'eau dans le sol.

Grâce au fauchage tardif des fossés, la grande berce, hôte de nombreux insectes, fleurit désormais à Séné !



C'est faux !

"Une herbe coupée à ras repoussera moins vite."

C'est faux !

"Une fauche précoce fera moins de travail pour plus tard."



IDÉES REÇUES !

"Ça ne fait pas propre !"

C'est quoi "propre" ? Un gazon uniforme tondu à ras, gourmand en eau et en temps d'entretien, qui va finir pelé à la fin de l'été ? Un désert biologique ? Un lieu banal, sans charme et sans identité ? Un espace où la curiosité et la rêverie n'ont pas lieu ? Laissons trèfles, pâquerettes et pissenlits s'épanouir dans nos pelouses !



"Il y a plein de mauvaises herbes."

Il n'y a pas d'herbes « mauvaises », mais des herbes « sauvages » :

- elles sont moins sensibles aux aléas climatiques que le gazon, moins exigeantes en arrosage ;
- elles nous en disent beaucoup sur la composition du sol et du milieu ;
- elles sont moins sensibles aux maladies et ravageurs ;

C'est aussi ça la biodiversité : variété de plantes, variété d'insectes, variété d'oiseaux qui se nourrissent de ces insectes...

"Cet arbre est vieux, il faut l'abattre."

- Un vieil arbre n'est pas un arbre mort ;
- Et même : un arbre mort sert de refuge et de garde-manger à de nombreux animaux ;
- Il n'est pas utile d'abattre un bel arbre tant qu'il ne présente pas de danger.



L'agro-pâturage

Sur le territoire de la Réserve Naturelle, environ 125 hectares de milieux sont en gestion agropastorale, grâce à quatre agriculteurs sinagots. Les digues des marais sont également pâturées par du bétail. Le mélange des pratiques de fauche et pâturage favorise la diversité des végétaux et animaux associés dans une prairie. Le pâturage des bovins ne produit d'ailleurs pas les mêmes effets que celui des chevaux ou des moutons.

Et du côté de la mer ?

Vous êtes du genre à boudier les plages parsemées d'algues ? Quel dommage ! Vous passez à côté de belles rencontres : puces de mer, crabes, insectes, vers... et leurs prédateurs : oiseaux à marée basse, poissons à marée haute. Tout un écosystème en fait.

Nous parlons ici de la « laisse de mer », ce dépôt d'objets, naturels ou non (en majorité des algues), qui forme une ligne indiquant jusqu'où la mer est montée. Son ramassage mécanisé était d'abord perçu comme un service rendu, notamment au tourisme. Mais aujourd'hui, les collectivités savent que la présence d'algues sur la plage est une bien petite gêne (si cela en est une), au regard des services gratuits qu'elles nous rendent.

En effet, en plus d'être la base d'un écosystème, la laisse de mer contribue à limiter grandement l'érosion : la dégradation des algues en haut de

plage est l'unique source d'éléments nutritifs pour les plantes capables de s'y installer ; ces mêmes plantes, grâce à leurs grands systèmes racinaires, vont chercher l'eau en profondeur et par la même occasion tiennent en place le sable du haut de plage et du pied de dune. On comprend bien, dès lors, le paradoxe du nettoyage mécanique qui enlève les dépôts d'algues et arrache ces plantes : en voulant des plages "propres", on dégrade leur capacité naturelle à se maintenir et, au coût du nettoyage s'ajoutera le coût des systèmes artificiels pour retenir le sable...



LE POUVOIR D'AGIR DU CITOYEN

Les services publics changent peu à peu leurs façons de travailler, pour être davantage en accord avec les éléments naturels. Des habitants commencent à faire de même, certains sont même déjà bien engagés. C'est le cas du collectif des apiculteurs sinagots, qui participe à la sensibilisation de la population et échange des informations et bonnes pratiques avec les services de la Ville. En attendant le lancement de l'ABC de la biodiversité à la rentrée de septembre, vous pouvez d'ores et déjà vous pencher sur leurs conseils pratiques et observer comment fonctionne la nature autour de vous !



Une mine d'informations grâce aux abeilles !

À Séné, le collectif des apiculteurs sinagots, créé en 2019, est particulièrement actif en termes d'observation et de préservation de la biodiversité. Jean-Paul Cador, dont c'est le métier, et Julie Rieunier, apicultrice amateur, nous livrent un petit échantillon d'informations utiles en matière de biodiversité qu'ils ont récoltées grâce à leur activité.

Jean-Paul Cador - L'abeille est un très bon indicateur de la biodiversité locale. En effet, comme d'autres pollinisateurs (papillons, insectes...), elle visite toutes sortes de végétaux pour récolter nectar et pollen. Ce qu'elle rapporte à la ruche est en partie transformé en miel pour nourrir l'essaim pendant la saison hivernale. Or, il se trouve que quand les végétaux dont l'abeille se nourrit sont moins nombreux, moins variés, et/ou traités avec des pesticides, elle résiste moins bien aux maladies. Nous le remarquons en observant les variations de populations de nos ruches.

Julie Rieunier - Notre collectif œuvre donc pour que les pollinisateurs aient à disposition une diversité de nourriture sur le territoire, et ce toute l'année. Nous avons notamment beaucoup échangé avec le service communal des Espaces Verts. Notre liste de végétaux mellifères (produisant entre autres de bonnes quantités de nectar et de pollen) leur permet de composer avec des essences complémentaires : par exemple, les arbusiers fleurissent de septembre à janvier quand les noisetiers le font de février à avril.

Jean-Paul Cador - Nous avons remarqué récemment des comportements étranges et durables sur nos abeilles, chaque année au printemps (une période cruciale pour elles !), et en particulier en 2020 : pile à la période où des chênes, pins et certains arbres fruitiers reçoivent un traitement (pourtant biologique) contre les chenilles processionnaires. Mieux vaut donc avoir recours à du piégeage, à une destruction mécanique ou même à la pose de nichoirs à mésange pour une régulation naturelle.

Julie Rieunier - Nous faisons partie d'un tout, et lorsqu'un maillon de la chaîne connaît une défaillance, nous n'avons malheureusement jamais conscience de toutes les répercussions qui en découlent. Il nous faut toujours être attentif, en tout premier lieu dans nos jardins. Par exemple, prendre le temps d'observer avant de tailler nos plantes et arbustes : y voit-on des insectes s'abriter, butiner ? Font-ils encore des fleurs ?

INTÉGREZ LE COLLECTIF DES APICULTEURS SINAGOTS !

Vous êtes apiculteur amateur ou professionnel ou souhaitez le devenir ? Vous souhaitez préserver et mettre à l'honneur la biodiversité, pour le bien-être des abeilles et autres pollinisateurs ?

Avec le collectif, participez à l'Atlas de la Biodiversité Communal, échangez avec les services municipaux pour comprendre la gestion des espaces naturels sinagots, et menez des actions de sensibilisation à travers des animations spécifiques ou des ateliers à Grain de Sel (construction de pièges à frelons, d'abris pour les abeilles sauvages, recettes de produits de beauté issus des produits de la ruche...).

+ d'infos : Julie Rieunier
06 47 96 01 98
j.rieunier@gmail.com



Des essences à planter ou conserver dans nos jardins

Le collectif d'apiculteurs propose aux habitants d'agir à leur niveau pour favoriser la biodiversité, grâce à quelques idées de plantations.

- ➔ Des **aromatiques mellifères intéressantes et faciles à cultiver** en terre, en pot ou sur un balcon : *lavande, sauges (officinale, ananas...), thym serpolet, aneth, coriandre, menthe, origan, ciboulette, mélisse, romarin.*
- ➔ Pour ceux qui ont un peu plus de place, il est intéressant de **jouer avec des végétaux de taille différente et qui apportent des bienfaits sensoriels** (couleurs, odeurs, fruits...). Par exemple :
 - Le *cognassier du Japon* avec à ses pieds : *bourrache, plante à huître et mélisse* ;
 - Le *plaqueminier* avec à ses pieds : *consoude, lavande et phacélie* ;
 - L'*oranger du Mexique* avec éventuellement un *cornouiller* et à leurs pieds : *sarriette et bourrache, romarin* ;
 - Le *figuier* avec un *noisetier* et à leurs pieds : *sarriette, lavande, thym* ;
 - Le *laurier-tin* avec un *chèvrefeuille* (choisir une espèce à floraison estivale) et à leurs pieds : *mélisse, lavande, sarriette*.
- ➔ En matière **d'arbres** : *tilleul, châtaignier, acacia, saule.*
- ➔ Du côté des « **mauvaises herbes** » : *ronces (avec des mûres en prime !), pissenlit, véronique de perse.*

Astuces

- Les abeilles communiquent entre elles pour repérer les « spots » intéressants : un massif aura bien plus de succès que 2 ou 3 fleurs esseulées !
- Sachez aussi qu'il y a des "heures de visite" selon les fleurs ! Ce n'est pas parce que vous ne les voyez pas que les insectes ne viennent pas.



VOS QUESTIONS : NOS RÉPONSES



Pourquoi la commune n'a-t-elle pas mis en place de centre de vaccination ?

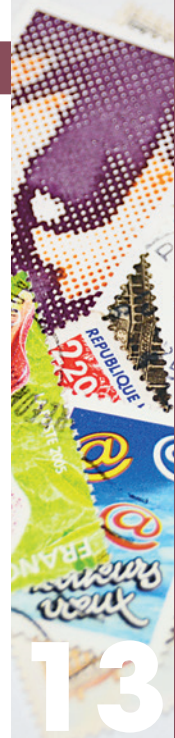
En matière de vaccination, il faut savoir que le principal problème ne réside pas dans le nombre de centres de vaccination, mais dans leur approvisionnement suffisant en quantités de doses.

Si cela lui est demandé, la ville de Séné se tient bien évidemment prête à organiser ce type d'opérations et à mettre des locaux à disposition. Néanmoins, c'est à la Préfecture que revient la désignation des communes et emplacements souhaités pour les lieux de vaccination. Notre situation géographique proche de la ville-centre de Vannes peut expliquer que notre commune n'ait pas été fléchée par les services de l'État.



Quand le responsable du service des ports de Séné va-t-il être remplacé ?

Jacques Demeulenaere a quitté ses fonctions au sein de la collectivité début février. Un nouveau recrutement est en cours pour le remplacer d'ici l'été. La continuité du service est assurée par la direction des services techniques.



13

UN PEU DE DOUCEUR...

Suite à l'annulation du repas de Noël des aînés et afin de garder le lien avec nos anciens, la Ville et le CCAS ont distribué fin 2020 un colis de petites douceurs, ainsi qu'un masque en tissu, à tous les habitants de plus de 80 ans. Cette attention a valu aux services plusieurs dizaines de petits mots et appels téléphoniques de remerciements. Des échanges plus que précieux en cette période troublée !

« Je tiens à vous remercier pour les gâteries dont j'ai fait l'objet pour Noël. Ce geste me va droit au cœur. » E.M.

« Je remercie de tout cœur la mairie de Séné qui n'oublie pas ses « anciens » en toutes circonstances ! Ainsi que ceux qui se dévouent pour faire la distribution. » M.A.

« Je remercie chaleureusement le CCAS de Séné pour son attention aux personnes âgées en cette période de fêtes, avec ce petit sac de douceurs. Meilleurs vœux à tous pour 2021. » O.T.

« Nous vous remercions vivement de votre si délicate attention. Votre cadeau est un concentré de gentillesse, de soin, de patience... et de bonnes choses. » N et G.C.

« Merci à toute l'équipe pour le colis de Noël. Jolie surprise que ma mère a beaucoup appréciée. Nous vous souhaitons de bonnes fêtes. » F.C. pour A.-M.C.

« Merci pour votre attention sympathique et généreuse. Pour vous tous qui travaillez pour que Séné soit si agréable à vivre, recevez mes vœux les plus sincères pour l'année 2021. » C.C.

« Merci à Sylvie Sculo maire de notre commune et à Isabelle Dupas adjointe, ainsi qu'à toutes les petites mains qui ont œuvré à la préparation de ces colis de gourmandises. » C.P.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

MENAY	Roya	10 décembre	2020
PARIS	Roméo	30 décembre	2020
COQUAUD	Kélio	6 janvier	2021
LABIOU GUITET	Mina	11 février	2021
PERROT	Océane	17 février	2021
FAHRNER	Théophile	21 février	2021
HOLARD LE GAL	Malia	10 mars	2021





À QUOI RESSEMBLE LE BUDGET 2021 DE NOTRE AGGLOMÉRATION ?

Lors du conseil communautaire du 18 février, François Mousset, vice-président en charge des finances, a présenté un budget 2021 souhaité à la fois volontaire dans sa politique d'investissement sur le territoire et prudent dans sa gestion de l'endettement.

Le budget global de l'agglomération s'élève à 310 millions d'euros.

- Avec 166 000 habitants sur son territoire, la plus grosse recette de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération provient des impôts directs, qui représentent 70 millions d'euros.

Comment l'agglomération utilise-t-elle cet argent ?

Les plus grandes dépenses de l'agglomération correspondent à l'eau potable et l'assainissement (56 millions d'euros), aux transports (30 M€) et à la collecte et au traitement des déchets (27 M€).

Le reste du budget permet le développement économique et touristique, des projets à la culture, au sport et à la jeunesse, le versement d'une dotation communautaire aux communes, l'aménagement urbain et le logement, l'autofinancement, etc.

L'investissement représente 76 millions d'euros parmi ces dépenses.

Pour découvrir le détail du budget de l'agglomération, RDV sur <https://www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/budget>.

L'AGGLO À VÉLO !

Les transports représentent une grosse partie du travail et des dépenses de l'agglomération, qui a à cœur de proposer des alternatives à la voiture, comme le vélo par exemple.



Pour encourager cette pratique chez les étudiants, les actifs, les touristes ou encore les seniors, elle s'appuie sur plusieurs dispositifs :

- **Le développement du réseau cyclable**, avec un soutien financier aux communes. Ainsi, GMVA a par exemple subventionné à hauteur de 50% les pistes cyclables avenue Cousteau et route de Nantes ;
- **Un dispositif de 120 vélos électriques en libre-service**, avec une 12^e station installée début 2021 devant le centre commercial des Quais de Séné (notre photo) ;
- **L'aide à l'achat de vélos à assistance électrique**, étendue depuis 2020 à l'acquisition d'un vélo cargo (vélo rallongé permettant le transport de charges ou de personnes), électrique ou non. En effet ce moyen de transport est de plus en plus plébiscité mais nécessite un fort investissement pour l'utilisateur (prix moyen : 2000 € pour un vélo cargo non électrique et 4000 € pour un électrique).

- Vélo électrique

Tous les habitants de l'agglomération peuvent solliciter une participation de l'agglomération pour un achat de vélo électrique, neuf ou d'occasion. Une subvention peut être accordée jusqu'à 25% du prix d'achat, avec un plafonnement selon le quotient familial.

- Vélo cargo

Les habitants majeurs, salariés et entreprises de l'agglomération peuvent prétendre à une aide à hauteur de 25 % du prix neuf, dans la limite de 400 € pour un vélo cargo non électrique, et 800 € s'il est électrique.

- **Le prêt gratuit d'un vélo**, de septembre à juin, aux étudiants qui en font la demande ;

- **Le marquage des vélos**, gratuit lors de certains événements, pour lutter contre le vol.

+ d'infos : <https://www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/aides-la-pratique-du-velo>

Vélocéo, mode d'emploi

- **Un abonnement** : à la journée (2 €), au mois en complément d'un abonnement annuel Kicéo (+4 €), ou à l'année (28 €).
- **Des frais de location** : 45 minutes gratuites, puis 15 minutes à 50 cts, puis 3 € de l'heure.
- **Une carte ou un code** vous permettent de retirer le vélo à la borne.
- **L'inscription** peut se faire dans une agence Kicéo, via l'appli mobile, sur le site web de Vélocéo, ou sur les totems équipés d'une solution de paiement.
- **Le paiement** se fait en carte bancaire. Les usages payants à suivre seront débités sur la même carte.



LES ÉLUS À LA RENCONTRE DES ACTEURS ÉCONOMIQUES SINAGOTS

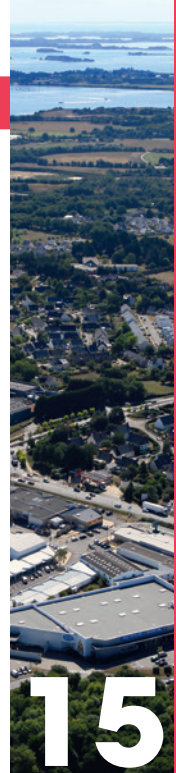
Traditionnellement, les élus sinagots organisent chaque année une cérémonie de vœux à laquelle ils convient les acteurs économiques locaux. En raison du contexte sanitaire, ils ont dû repenser ce moment de convivialité et d'échanges. C'est donc avec une tournée en porte à porte que les contacts se sont établis cette année.



Jeudi 14 janvier, le magasin d'habillement l'Armoire de Joséphine au Poulfanc fut la première étape de la maire Sylvie Sculo et de son adjoint à l'économie Damien Rouaud. Jean-Pierre Rivery, vice-président à l'Économie à l'agglomération, s'est joint à eux pour l'occasion. Les élus communaux ont rappelé qu'ils étaient à l'écoute des entreprises et qu'ils pouvaient se faire relais d'informations pour l'agglomération, qui détient désormais la compétence Économie (aménagement des zones d'activité, soutien aux entreprises, accompagnement des porteurs de projet...).

À l'occasion de cette tournée, une lettre d'information et de vœux a été remise, déposée ou envoyée par mail à tous les entrepreneurs dont la ville possédait les coordonnées. Ceux qui ne l'auraient pas reçue sont invités à se faire connaître en s'inscrivant dans l'annuaire des acteurs économiques.

+ d'infos sur www.sene.bzh



BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERCES & SERVICES

L'ÉCHAPPÉE BELLE



En complément des soins classiques, le salon d'esthétique propose un fish spa, une salle de sieste, des séances de réflexologie et des parfums français. Élodie Gauvain travaille avec des produits bio et 100 % naturels et français. Le rehaussement de cils et le microblading (tatouage semi-permanent des sourcils) sont réalisés avec des pigments 100 % vegan. L'esthéticienne réalise également des animations en entreprise ou lors d'événements. Chaque mois, des offres promotionnelles différentes sont proposées. En juin, une semaine sera dédiée aux étudiants, un soin du visage de 30 minutes leur sera offert.

4, place d'Irlande - 02 97 01 03 02
https://app.kiute.com/l_echappee-belle/home

AGENCE IMMOBILIÈRE SUBLIMONS



Peggy Tessier est mandataire de l'agence immobilière morbihannaise Sublimons. Habitant la commune, elle propose son accompagnement dans l'achat et la mise en vente de biens immobiliers à Séné depuis novembre 2020. Pour chaque mise en vente, une visite virtuelle est proposée (photos réalisées par un photographe professionnel) et un aménagement 3D peut être créé par des professionnels afin de mettre le bien en valeur.

Du lundi au samedi, 07 82 71 05 50
www.sublimons.com

VOCES CONSEIL



Matthieu Danielewski vous accompagne dans le développement de votre carrière professionnelle. Il conseille les particuliers, les militaires et étudiants sur l'amélioration de leur profil professionnel et leur orientation. Les thématiques abordées sont : le bilan de carrière et de compétences, le CV, la candidature ou encore la préparation aux entretiens et le management.

10, place d'Irlande - 06 45 97 41 53
www.voces-conseil.com



16

LE DERF : LES TRAVAUX ENFIN LANCÉS



Après deux marchés publics déclarés infructueux en raison d'un dépassement de budget et plusieurs mois de retard accumulés, le chantier de réhabilitation du complexe sportif Le Derf a enfin pu démarrer à la mi-mars.

Structure du bâtiment

Les démolitions conservent le squelette métallique de la structure antérieure pour base de la reconstruction. Murs en parpaing, charpente bois et toit double-pente en bac acier viendront rhabiller le tout. Un chauffage radiant au gaz sera installé au plafond, et tous les luminaires seront à led.

Aménagement intérieur

Pour les sols et équipements sportifs, une réflexion a été menée conjointement avec les clubs utilisateurs : quelle peinture utiliser ? Comment entretenir les sols ? Quelles chaussures autoriser ? Comment organiser la salle omnisports pour permettre une cohabitation aisée (tracés, buts, filets, poteaux...)?

Aménagements extérieurs

Un plateau sportif d'activités sera aménagé devant la salle. Équipé pour le handball et le basket-ball, il sera accessible en autonomie par habitant et associations. Les services de la Ville réfléchissent à un aménagement de la circulation et des parkings qui puisse assurer la sécurité des usagers du complexe sportif, avec des accès piétons et cycles par les liaisons douces proches.

GROUPES-PROJETS SPORT : COMMENT PARTICIPER ?

La Ville invite associations et habitants à se pencher ensemble sur le développement des infrastructures sportives de la Ville. Les aménagements en réflexion concernent les abords des gymnases Cousteau et Le Derf et la création d'un parcours sportif au nord de la commune.

Comme énoncé plus haut, la réflexion est d'ores et déjà engagée avec les associations utilisatrices concernant les équipements sportifs à l'intérieur du nouveau gymnase du Derf. Un autre groupe travaille sur les aménagements extérieurs.

→ La Ville invite désormais les habitants intéressés à rejoindre le groupe de travail constitué des services Jeunesse (avec le Conseil des Jeunes Sinagots), Vie associative, Action sociale et de plusieurs associations (Séné Gym, Natura Xtrem, Run in Séné, Séné Athlétisme) pour la création d'un **parcours sport-santé au Poulfanc**. Cet aménagement pourrait combiner l'installation de différents agrès avec un fléchage des liaisons douces pour y accéder.

+ d'infos et inscriptions : meheust-t@sene.bzh

LA VILLE RENCONTRE TOUTES LES ASSOCIATIONS

En raison de la crise sanitaire, beaucoup d'associations ont dû cesser temporairement leurs activités, reporter des animations ou des projets. Pour le moment, l'année 2021 offre peu de possibilités. En attendant des jours meilleurs, la municipalité souhaite confirmer son soutien aux associations en octroyant une enveloppe de subventions adaptée aux différentes situations.

Les demandes de subventions 2021 ont largement fait écho aux difficultés des mois passés : de nombreuses associations ont ainsi formulé une demande d'aide financière supplémentaire en raison des conséquences de la crise sanitaire sur leurs activités.

Afin de répondre à cet appel du milieu associatif, si précieux pour notre vie sociale et le maintien des liens, la municipalité souhaite élaborer une stratégie d'attribution des subventions cohérente

et solidaire. Dans ce but, dès le mois de mars et jusqu'à l'été, plusieurs adjoints se relayeront pour rencontrer toutes les associations et étudier leurs projets, besoins et problématiques.

De fait, le vote des subventions aux associations pour l'année 2021 se déroulera lors du conseil municipal du 29 juin, avec un versement en début d'été.

COLLECTE SOLIDAIRE DE PAPIER : 25 ANS DE BÉNÉVOLAT SINAGOT

Le CCFD¹ Terre Solidaire, association nationale, fête ses 60 ans en 2021. Au sein de l'antenne locale, les volontaires bénévoles œuvrent depuis 25 ans pour la collecte de papiers et journaux. Ils invitent toute bonne volonté sinagote à les rejoindre dans cette démarche solidaire.

Pourquoi collecter le papier ?

La collecte de papier est doublement vertueuse : importante pour notre environnement puisque la matière est recyclée, elle permet aussi d'aider financièrement l'un des 700 projets de développement soutenus par le CCFD.

- Le CCFD de Séné réceptionne des dons de journaux et papiers en tous genres. Les journaux sont achetés et recyclés par la société finistéroise Cellaouate : transformés en ouate de cellulose, ils deviennent un excellent isolant, écologique et très efficace. Les autres papiers sont vendus sur le marché du vrac, pour être recyclés également.
- Grâce à la vente du papier collecté, le CCFD-Terre Solidaire soutient financièrement des projets de terrain qui améliorent concrètement les conditions de vie des populations en Afrique, en Amérique latine ou en Asie : appui à l'agriculture familiale, agroécologie, agroforesterie, banque de semences, création d'activités génératrices de revenus, mutuelles de solidarité, accès à l'eau et à l'éducation... Pour avoir un réel impact, le CCFD-Terre solidaire s'engage dans des partenariats sur le long terme avec des organisations, associations ou communautés locales qui connaissent bien les problématiques.

Comment aider le CCFD sinagot ?

→ En faisant des dons de journaux et papier

Le papier est collecté chaque premier samedi du mois de 9h à 12h à deux adresses : rue des Écoles dans le bourg (sous-sol de

l'école Dolto), rue du Verger au Poulfanc (algéco municipal près de Netto). Il est demandé de bien séparer les journaux des autres papiers. Ces derniers seront triés à la main par les bénévoles.

→ En donnant un peu de son temps pour l'organisation des collectes et du tri

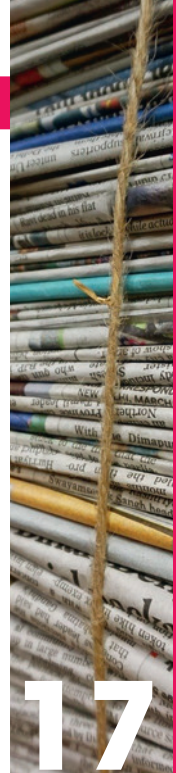
« Notre action écologique et solidaire de collecte exige un roulement et le renouvellement de cette population d'hommes et de femmes bénévoles. Nous acceptons toutes les bonnes volontés ! », explique Louis-Marie Urien, responsable de l'antenne locale du CCFD à Séné.



+ d'infos sur l'association :

<https://ccfd.terresolidaire.org> ou <http://ccfd56.fr>

¹ Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement



17

AMIS DU SINAGOT : AIDEZ À FINANCER L'ENTRETIEN DU MAB ER GUIP

Les bénévoles passionnés des Amis du Sinagot œuvrent depuis 50 ans pour faire connaître ces emblématiques voiliers traditionnels du Golfe du Morbihan. Financièrement fragilisée par la crise sanitaire, et inquiète quant à une saison 2021 s'annonçant très incertaine, l'association lance une campagne de financement participatif pour pouvoir continuer à entretenir ce patrimoine.



Les Amis du Sinagot possèdent et entretiennent trois bateaux : le Mab Er Guip, le Joli Vent, les Trois Frères. Ce dernier est d'ailleurs classé monument historique.

En 2020, la crise sanitaire n'a malheureusement pas permis à l'association d'organiser les événements et sorties en mer habituels. Les adhésions ont

beaucoup diminué et avec elles les recettes qui aident à supporter les coûts d'entretien et de rénovation des bateaux.

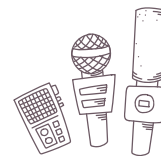
Les Amis du Sinagot ont donc décidé de lancer une campagne de financement participatif pour parer aux besoins les plus urgents, à savoir les travaux d'entretien nécessaires sur le Mab Er Guip. En effet, si les bénévoles passent de nombreuses heures à entretenir les bateaux tout au long de l'année, entretien de fond et restauration sont nécessaires et réalisés pour chacun des bateaux tous les 6 ans au chantier du Guip (un bateau tous les deux ans).

Comment soutenir l'association ?

→ En réalisant un don (fiscalement déductible à hauteur de 66 % de son montant) sur <https://www.helloasso.com/associations/les-amis-du-sinagot/collectes/soutenir-l-entretien-du-mab-er-guip>

→ En adhérant à l'association : 35 € par adulte, 15 € par enfant de 7 à 15 ans.

+ d'infos sur l'association: <https://sinagot.bzh>



NATHALIE, ENGAGÉE DEPUIS 4 ANS À LA CROIX-ROUGE

Présidente de l'antenne locale de la Croix-Rouge, à Vannes et Séné, Nathalie Touquet raconte le quotidien de son engagement dans l'association : actions de terrain, encadrement de bénévoles, montage de projets... Une fonction très prenante à laquelle elle se consacre entièrement.



Cliché réalisé avant la crise sanitaire

Comment a débuté votre engagement au sein de la Croix-Rouge ?

Quelques années après mon installation à Séné, d'abord à Kergrippe, puis au Poullanc, j'ai cessé mon activité professionnelle. J'ai alors cherché une association dans laquelle me rendre utile et donner de mon temps, plutôt dans le domaine de la solidarité (sans doute mon côté un peu maternel !). J'ai rencontré la Croix-Rouge en 2016 au Forum des Associations, puis débuté comme bénévole en accueil de jour. En juin 2017, j'étais élue présidente. Je suis aujourd'hui entourée de deux vice-présidents et d'un trésorier.

C'est une très forte implication pour une jeune bénévole !

Je crois que j'étais prête, mûre pour un tel engagement. La Croix-Rouge m'a inspirée, j'y ai trouvé ma structure d'accueil, c'était comme une évidence. J'y consacre beaucoup de mon temps personnel. C'est compliqué car nous avons peu de formations, et pourtant, c'est comme gérer une entreprise. Mais cela reste une belle aventure humaine, riche de rencontres : bénévoles, public, partenaires institutionnels.

En quoi consiste votre fonction exactement ?

En tant que présidente, je suis chargée de donner du sens, de l'impulsion à nos actions. Communiquer, encadrer les bénévoles, monter de nouveaux projets, rencontrer des partenaires, financeurs... Mais le temps et les bénévoles encadrants nous manquent cruellement. Il n'est pas rare que je sois sur le terrain lors des maraudes, quand il faut remplacer un chef d'équipe par exemple.

Pouvez-vous nous rappeler les différents champs d'action de la Croix-Rouge ?

La Croix-Rouge, créée par Henry Dunant en 1864 pendant la bataille de Solferino, est à l'origine un mouvement d'aide et d'assistance aux victimes de guerre, quel que soit leur camp. Nous avons conservé cette mission de secourisme, et le principe fondamental d'apaiser toute souffrance. Mais aujourd'hui les actions sociales représentent la moitié de nos actions.

Nous avons, au 23 route de Nantes à Séné, un accueil de jour. Dans ce local, les bénéficiaires peuvent venir tous les matins se laver, sécher leur linge, chercher un petit-déjeuner, mais aussi de la compagnie, de l'écoute. Le vendredi, deux infirmiers-psy proposent une permanence. Certaines personnes sont en précarité financière, d'autres affective. Elles ne sont pas forcément à la rue. Nous avons également un accueil mère-enfant, ou « point bébé »,

pour proposer du lait maternisé, des couches et du matériel de puériculture pour les enfants jusqu'à 3 ans, gratuitement ou à petit prix. Nous sommes amenés à aider financièrement des personnes pour leur permettre de se procurer de la nourriture, des produits d'hygiène, ponctuellement du carburant pour aller travailler, ou une aide pour payer des factures. Nos bénéficiaires sont aiguillés par des travailleurs sociaux du territoire, ou viennent parfois de leur propre chef.

Une autre de nos actions consiste à faire des maraudes pour aller à la rencontre des sans-abri, les lundis et jeudis soir, dans le centre-ville de Vannes et un peu sur Séné. Nous leur donnons de la soupe, du café, les invendus de quatre boulangeries, parfois des couvertures, des duvets. Nous les invitons à venir à l'accueil de jour, pour les inciter à se responsabiliser, les aider à se réorienter, à lancer des démarches administratives.

Comment la Croix-Rouge finance-t-elle toutes ces actions ?

30% de nos recettes sont des subventions publiques. Nous avons ensuite la Vestiboutique, 11 rue de Strasbourg à Vannes, où nous vendons du textile et de la vaisselle issus de dons (la gratuité y est appliquée pour le public en grande précarité). Nous organisons des formations aux premiers secours et sommes présents sur de gros événements avec nos postes de secours. Enfin, des actions événementielles, comme des braderies par exemple, viennent en complément. Nous recevons très peu de dons financiers. Grâce à ces ressources combinées, en 2020 nous avons pu accorder 40 000 € d'aides à des personnes en difficulté.

Comment a évolué la situation de ces personnes avec la crise sanitaire ?

Sur Vannes, plusieurs associations humanitaires se relayent la semaine et le week-end pour venir en aide aux personnes les plus démunies. Je ne sais pas si la crise sanitaire en est vraiment l'origine, mais la situation s'est dégradée dernièrement. Chaque mois, nous visitons à peu près 120 personnes lors des maraudes, et accompagnons 30 personnes ou familles à l'accueil de jour. Le plus difficile c'est de détecter ceux qui auraient besoin d'aide mais ne se présentent pas à nous. Nous aimerions monter un projet de « Croix-Rouge sur roues » pour aller à la rencontre des personnes en difficulté hors des grandes villes, dans les « zones blanches », car il y a des besoins. Les changements d'équipes municipales puis la crise sanitaire ont pour l'instant mis ce projet sur pause.

Vous avez d'autres projets en perspective ?

Le plus urgent pour nous serait de trouver de nouveaux locaux. Dans quelques années, la Vestiboutique devra déménager car la ville de Vannes va profondément réaménager le quartier de la gare. Au moins 600 m² seraient nécessaires pour réunir toutes nos actions, de préférence non loin du centre-ville de Vannes et sur une ligne directe de bus... Autant vous dire que le défi est de taille ! Nous rencontrons régulièrement nos partenaires locaux pour imaginer les solutions possibles. »



Nota : Comme il se doit, le directeur de la publication transmet intégralement, et en l'état, toutes les opinions qui lui sont communiquées.

SÉNÉ AVENIR ET SOLIDARITÉ

1 AN DÉJÀ !

Dans le contexte contraint de la pandémie, l'équipe municipale menée par Sylvie SCULO est au travail depuis le 15 mars 2020 autour d'un programme soutenu par SÉNÉ AVENIR SOLIDARITÉ : budget 2021 voté, lancement de la rénovation du complexe sportif LE DERF, aménagements au Cœur de POULFANC, projet architectural de la Maison des Habitants, lancement des groupes projets citoyens avec les habitants...

Dix mois plus tard notre association est là, attentive aux décisions municipales, mais aussi aux questions posées sur les territoires de la commune.

Dans un dialogue avec vous et avec les élus, nous restons en veille, à la fois sur le suivi et la mise en œuvre du programme que nous avons porté et sur la prise en compte de vos préoccupations.

Ainsi dès le printemps, nous ouvrirons avec vous, dans le respect des règles

sanitaires, des espaces de débat et d'action, autour de sujets concrets qui traversent notre commune. À titre d'exemple :

- Comment renforcer les solidarités locales entre quartiers, entre générations ?
- Comment être habitant et pleinement acteur des mutations que nous vivons : transitions écologiques et sociales, technologies nouvelles, habitat...
- Comment intensifier la démocratie participative à Séné avec les jeunes en milieu scolaire ou universitaire, les jeunes en recherche d'emploi, les actifs, les retraités ?

Nous avons ce territoire de Séné en commun, avec l'envie d'y vivre bien et d'y développer les liens entre acteurs. SÉNÉ AVENIR SOLIDARITÉ y prend sa part. N'hésitez pas à nous contacter : contact@seneavenirsolidarite.fr

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POUR SÉNÉ

Bonjour Séné,

En mars 2020 lors des élections municipales, vous étiez très nombreux à avoir adhéré à notre mouvement, et depuis, nous défendons continuellement de nombreux combats, et déplorons plusieurs sujets mal engagés.

En particulier la mauvaise gestion du projet TI Anna, et le désaccord avec les associations au sujet de la semaine du Golfe. Quoi qu'on en dise, les négociations ont échouées suite à l'obstination incompréhensive de la municipalité, n'accordant aucune considération aux arguments légitimes des associations.

D'autre part, nous jugeons regrettable le manque de sérieux dans la gestion du projet du stade le Derf avec un dépassement budgétaire conséquent, et des associations condamnées à devoir exercer un an supplémentaire leurs activités sportives ailleurs.

Également soucieux de la préservation de l'environnement, nous souhaiterions des efforts en matière de restauration des sentiers. De plus, le manque d'intervention concernant le stationnement sauvage sur le littoral engendre des tensions parmi la population, en raison du stationnement illégal de camping-cars parfois plusieurs jours.

D'une manière générale, nous regrettons toutes ces décisions qui vont à l'encontre de nos convictions d'améliorer les conditions de vie des sinagots et serons également très attentifs lors de la phase d'élaboration du nouveau PLU.

N'hésitez pas à nous retrouver sur notre nouveau site internet si vous souhaitez avoir plus d'informations sur notre vision d'une politique faite autrement, ainsi que pour nous soutenir.

www.unenouvelledynamiquepoursene.fr Les élus et les membres

ENSEMBLE POUR SÉNÉ

Vous l'avez sûrement déjà appris : l'ancien groupe d'opposition s'est scindé et a donné naissance à Ensemble Pour Séné. Certains ont été surpris, d'autres moins de cette séparation. Nous répondrons à toutes les questions, avec un 1^{er} contact à : ensemblepoursene@gmail.com.

En ce 1^{er} trimestre plein d'incertitudes dans la reprise d'une vie normale et à l'heure où nous écrivons ces lignes, début mars, nous aborderons le sujet de l'activité économique et de la reprise associative :

- Nous avons beaucoup de questions en suspens dont nous attendons des réponses publiques. Qu'en est-il de Kergrippe 3 ? Comme tous les ans, on nous promet l'arrivée d'artisans mais : rien ne bouge. Quid de l'ancien Brico Cash ? Du déménagement de Lidl ? Impossible de se projeter dans l'aménagement final de ce secteur sans savoir si « oui ou non » le Lidl déménage. Sans parler du bourg qui vivote...

L'attractivité économique ne se résume pas à « dire », il faut « agir » en commençant par fédérer les entreprises autour des associations de commerçants !

- La rentrée de septembre s'annonce difficile avec une perte d'adhérents attendue pour nos associations. Nous regrettons que l'enveloppe budgétaire allouée aux subventions associatives ne soit pas revalorisée. Nous proposons pendant la campagne 2020, avant que cette crise arrive, d'augmenter les subventions de fonctionnement afin de se rapprocher des standards. Même une crise hors norme ne remet leur positionnement en question en débloquant seulement 65 000 € pour 120 associations. Que faut-il de plus pour que les associations se fassent entendre ?

Agenda des manifestations

En raison du contexte sanitaire, les salles municipales demeurent fermées à l'heure où nous écrivons ces lignes. Les rassemblements de plus de 6 personnes sur l'espace public sont également interdits, ne permettant pas l'organisation d'événements comme nous le souhaiterions.

Quelques rendez-vous pourront néanmoins être proposés par la commune en visio (conseils municipaux, conférences, concerts, discussions patrimoniales...) ou par petits groupes en plein air (ateliers environnementaux).

Concernant les associations : dans le respect des contraintes sanitaires, la Ville va réfléchir à l'organisation de quelques activités encadrées, en lien avec les acteurs associatifs les plus en difficulté.

→ Restez attentifs ! RDV sur www.sene.bzh

INFORMATIONS



Le port du masque est obligatoire sur la voie publique dans les agglomérations des communes de plus de 5 000 habitants¹, sur les marchés en plein air, aux abords des établissements d'enseignement et de formation, aux abords des établissements d'accueil collectif de mineurs, aux abords des gares routières, ferroviaires et maritimes.

¹Les panneaux d'entrée/sortie de ville délimitent la zone agglomérée au-delà de laquelle le port du masque n'est plus obligatoire, mais fortement conseillé lorsque les mesures de distanciation ne peuvent pas être appliquées.



En période de couvre-feu, **le marché bio du bourg** se tient de **15h à 18h chaque vendredi**.



Le centre culturel Grain de Sel s'engage pour faire vivre la culture : accueil d'artistes en résidences, préparation de la prochaine saison culturelle, spectacles et animations en milieu scolaire, reprise de certains ateliers médiathèque comme les échanges de savoirs, les ateliers d'écriture, Bébé bouquine (sur inscription et par groupe de 6) ou encore le Repair Café à domicile.

De son côté, la médiathèque vous accueille sur des horaires aménagés pour le couvre-feu :

- **Mardi, jeudi et vendredi : 15h-17h30**
- **Mercredi et samedi : 10h-12h30 / 14h-17h30**

Le système de « click and collect » (retrait) est également maintenu : réservations par téléphone au **02 97 67 56 70**, par mail à graindesel@sene.bzh ou sur le catalogue en ligne www.mediathequesdugolfe.bzh. Une fois votre commande prête, l'équipe vous invite à la retirer sur les horaires d'ouverture. Pour rendre les ouvrages, utilisez la boîte de retour à l'extérieur.



La Maison des Habitants vous accueille aux horaires d'ouverture habituels pour de l'aide individuelle aux démarches, à la recherche d'emploi et de formation. Tél : **02 97 66 17 78** - maisondeshabitants@sene.bzh.

Côté animations, le centre social reste à vos côtés grâce aux outils numériques : chanson du jour, tutos des habitants, carnets de balade... RDV sur www.sene.bzh et **Facebook**.

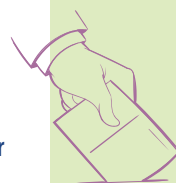
DATES À RETENIR



Du **3 avril** au **3 octobre 2021** :
les Petits Passeurs reprennent du service !
+ d'infos sur <https://www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/petitspasseurs>

Dimanche 13 juin
Élections départementales et régionales 1^{er} tour

Dimanche 20 juin
Élections départementales et régionales 2^{ème} tour



Inscrivez-vous
sur les listes électorales
jusqu'au vendredi 7 mai

Mercredi 5 mai
Don du sang, salle des associations (sur RDV)

Mardi 29 juin
Conseil municipal